



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES
BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE LANDRETHUN LES ARDRES

Demande d'autorisation d'extension d'un élevage porcin, de création d'un atelier de bovins
d'engraissement et d'un forage par le GAEC DE LA SEILLE

Avis d'enquête publique

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, un arrêté préfectoral du 17 février 2012 prescrit l'ouverture d'une enquête publique, sur la demande présentée par le GAEC DE LA SEILLE sis 1 rue de la Seille à LANDRETHUN LES ARDRES (62610), en vue d'être autorisé à procéder à l'extension de son élevage porcin, à la création d'un atelier de bovins d'engraissement et d'un forage à la même adresse.

Cette enquête se déroulera en mairie de LANDRETHUN LES ARDRES du 26 mars 2012 au 26 avril 2012 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Gérard GUILBERT, commissaire-enquêteur, sera présent en Mairie de LANDRETHUN LES ARDRES : Lundi 26 mars 2012 de 9 heures à 12 heures, Vendredi 6 avril 2012 de 14 heures à 17 heures, Samedi 14 avril 2012 de 9 heures à 12 heures, Jeudi 19 avril 2012 de 9 heures à 12 heures, Jeudi 26 avril 2012 de 9 heures à 12 heures.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploitation.